

PUBLICATION  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES JUIFS D'ALSACE-LORRAINE

---

# L'ALSACE JUIVE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1789

---

## CONFÉRENCE

FAITE À COLMAR LE 27 MARS 1907

PAR

MAURICE BLOCH

AGRÉGÉ DES LETTRES

---

GUEBWILLER  
IMPRIMERIE J. DREYFUS

1907.

STADTBIBLIOTHEK  
FRANKFURT AM MAIN.

PUBLICATION  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES JUIFS D'ALSACE-LORRAINE

---

# L'ALSACE JUIVE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1789

---

## CONFÉRENCE

FAITE À COLMAR LE 27 MARS 1907

PAR

MAURICE BLOCH

AGRÉGÉ DES LETTRES

---

GUEBWILLER  
IMPRIMERIE J. DREYFUS

1907.

STADTBIBLIOTHEK  
FRANKFURT AM MAIN.

À LA MÉMOIRE DE MON REGRETTÉ PÈRE

JOSEPH BLOCH

DIRECTEUR-FONDATEUR

DE L'ÉCOLE COMMUNALE ISRAËLITE DE COLMAR.



# L'ALSACE JUIVE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1789

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous savez tous que la Révolution de 1789 a émancipé les Juifs. Ils allaient donc entrer dans la société qui leur avait été si longtemps fermée! Mais pouvaient-ils y entrer, dans la société nouvelle, sans rompre avec des usages séculaires, avec des traditions sacrées, qu'ils n'avaient pas voulu enfreindre au prix des humiliations et des persécutions? Et c'est là que les attendaient leurs adversaires. C'est sur la question religieuse que, très habilement, ils avaient porté tous leurs efforts dans les débats de la Constituante. L'abbé Maury disait: „Je ne connais dans le monde aucun général qui voulût commander une armée de Juifs le Sabbath; ils n'ont jamais donné une bataille ce jour!“ L'évêque de Nancy disait: „Il faut leur accorder la protection, la sûreté, la liberté; mais doit-on admettre dans la famille une tribu qui lui est étrangère, une tribu qui, pour être fidèle à sa loi, doit interdire aux individus qui la composent les armées, les arts mécaniques, les arts libéraux, les emplois de magistrature et de municipalité, une tribu qui, en obéissant à sa loi, a dans l'année 108 jours de non-valeur?“ Un troisième, non moins fougueux, disait encore: „Peut-être les Juifs ne voudraient pas des emplois civils et militaires que vous les déclareriez capables de posséder et sans doute alors votre décret serait une générosité mal entendue.“

La Constituante passa outre: „Ils ne jouiront pas des droits que nous leur donnerons? Notre devoir est de les donner tout de même. Nous verrons bien!“

C'était aux Juifs de répondre, et ils répondirent, dans une

circonstance mémorable et à la face du monde. C'est quand Napoléon invita les Juifs de l'Empire à envoyer des délégués à Paris pour proclamer si, oui ou non, leurs lois religieuses pouvaient se concilier avec les lois civiles et politiques de la nation, et s'ils voulaient entrer au même titre que les autres dans la société qui s'était ouverte à eux. Moment solennel pour ces pauvres Juifs réunis à l'Hôtel de Ville, quand les commissaires impériaux les reçurent dans la grande salle des délibérations, décorée et pavoisée pour la circonstance, quand après l'élection du président les tambours battirent aux champs, une garde d'honneur présenta les armes, et que l'officier, se détachant du groupe, vint, l'épée à la main, prendre les ordres du chef de l'Assemblée. Alors ces hommes comprirent que quelque chose de grand allait se passer; ils comprirent qu'ils tenaient entre leurs mains leur sort, le sort des Juifs de l'Empire, le sort des Juifs du monde entier. Ils comprirent qu'ils devaient répondre à la générosité de la patrie d'adoption et à l'attente du monde chrétien, qui suivait avec une curiosité extraordinaire les débats de ce Parlement juif réuni à Paris.

Et des délibérations de ce nouveau Grand Sanhédrin sortit un nouveau Talmud, qui devait être aussi sacré que l'ancien. Le Judaïsme moderne, le Judaïsme de tous les pays du monde ne serait pas ce qu'il est, sans le Grand Sanhédrin de 1807.

„Déclare le Grand Sanhédrin que tout Israélite appelé au service militaire est dispensé par la loi, pendant la durée de ce service, de toutes les observances religieuses qui ne peuvent se concilier avec lui.“

„Le Grand Sanhédrin ordonne à tout Israélite de l'Empire français, du Royaume d'Italie et tous autres lieux, de vivre avec les sujets de chacun des Etats dans lesquels ils habitent, comme avec leurs concitoyens et leurs frères.

„Ordonne à tous les Israélites, qui jouissent maintenant des droits civils et politiques, de rechercher et d'adopter les moyens les plus propres à inspirer à la jeunesse l'amour du travail et à la diriger vers l'exercice des arts et métiers, ainsi que des professions libérales . . . . . y

„Ordonne de ne faire aucune distinction à l'avenir, en matière de prêt, entre concitoyens et coreligionnaires.“

Je le répète, c'est le Grand Sanhédrin réuni, il y a juste cent ans, qui a fait le Judaïsme moderne. Et je le dis bien

haut ce soir — et à son honneur — c'est l'Alsace juive qui a pris une part capitale dans cette assemblée fameuse dont on ne rappelle pas assez le souvenir.

Ecoutez, je vous prie, comment était composé le Grand Sanhédrin :

Par décret de Napoléon I<sup>er</sup>, daté de Saint-Cloud (30 mai 1806) le nombre des députés du Grand Sanhédrin avait été fixé à 74

Seine :	6	Gironde :	2	Rœr :	1
Côte-d'Or :	1	Vosges :	7	Saar :	1
Vaucluse :	2	Meurthe :	7	Rhin-et-Moselle :	4
Basses-Pyrénées :	2	Moselle :	5	Mont-Tonnerre :	9

Haut-Rhin : 12 — Bas-Rhin : 15

Soit 27 de l'Alsace sur 74 !

Et quand je vois dans la Seine des délégués comme Cerf-Beer, Schmoll, Séligmann, Wittersheim, quand je vois d'autres noms alsaciens encore ailleurs, je peux dire que la moitié du Grand Sanhédrin était alsacienne.

Et quand je songe que le Président du Grand Sanhédrin, celui qu'on appelle le Grand-Chef, dont le nom est au bas de tous les procès-verbaux, est le délégué de l'Alsace, le Grand-Rabbin de Strasbourg, David Sintzheim, j'ai le droit de dire que la voix du Grand Sanhédrin, qui a retenti à travers le monde, a été à quelques égards la voix de l'Alsace juive. Et cette voix a été entendue par les Juifs et les non-Juifs.

En 1831, à la Chambre des députés, on proposa d'inscrire dans le budget les dépenses du culte israélite. — Un adversaire, peu au courant, dit qu'avant de payer ceux qui enseignaient la loi juive, il fallait se rendre compte de ce que renfermait le Talmud. Sur quoi le rapporteur s'écria : „Vous ne connaissez donc pas les doctrines du Grand Sanhédrin!“ — Et le ministre M. Molé, venant à la rescousse, rappelait que ce Grand Sanhédrin était composé des hommes les plus accrédités parmi les Juifs, que plusieurs se distinguaient par leur vaste savoir, et il nommait l'Alsace !

A la dernière séance du Grand Sanhédrin, des délégués d'Amsterdam, de Francfort vinrent donner leur adhésion. En 1845 il y eut en Allemagne un grand synode de rabbins et de

grands-rabbins. C'est le Synode de Brunswick, où l'on commença par confirmer les décisions du Grand Sanhédrin.

Honneur donc à ceux de nos ancêtres qui en firent partie. Certes l'Alsace juive d'il y a un siècle était bien ignorante, bien arriérée. C'est elle surtout que les adversaires de l'émancipation avaient en vue. Ils n'en avaient que plus de mérite, ces quelques hommes d'élite, qui ont contribué, comme disait le Grand Rabbin Sintzheim, „à fixer la destinée d'Israel!“ Et je regrette qu'on n'ait pas mis à exécution la proposition de notre vieux compatriote Cerf Lippmann — dont l'historien Grætz a fait l'éloge — qui, dans la séance de clôture de mars 1807, demandait que tous les ans on rappelât le souvenir du Grand Sanhédrin. Rappelons ce souvenir aujourd'hui et payons un hommage de reconnaissance à la mémoire de ceux qui à la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen répondaient par la Déclaration des Devoirs du Juif citoyen!

Mais autre chose est de parler, autre chose est d'agir. Qu'allait-on faire pour se conformer à ces belles déclarations? Il ne suffisait pas d'un trait de plume pour changer, avec la situation civile et politique de nos ancêtres, leurs mœurs, leurs habitudes, leur langage, fruits de longs siècles de misères et d'humiliations. Et l'on ne pouvait espérer que nos grands-pères se transformeraient du jour au lendemain. — Ils n'y songèrent pas. — Ils se tournèrent vers l'avenir et regardèrent les enfants. C'est là que la bataille devait être livrée — et qu'elle pouvait être gagnée. Et dans toute l'Alsace il n'y eut qu'un cri: Des écoles, des écoles!

Ce qui est curieux, c'est de voir la sagesse de ceux qui se mirent à la tête du mouvement, leur profond sentiment de la situation. Ils allèrent droit au but. Ils virent bien que pour devenir vraiment citoyens du pays qui les adoptait, il fallait avant tout en adopter la langue.

Il fallait donc faire la guerre à ce *jüdisch-deutsch*, à ce jargon judéo-allemand, idiome barbare, reste de temps plus barbares. Mais cet idiome était seul usité chez les juifs et il leur tenait au cœur. Un trait du romancier Kompert le prouve bien. Il s'agit d'une brave femme juive qui a eu le malheur

de voir sa fille épouser un chrétien. Tout le monde la maudit, excepté la mère, qui nourrit la secrète espérance que sa fille a gardé des sentiments israélites. Un jour la fille tombe malade, et la mère, à l'insu de tous, lui envoie du sucre et du café; puis elle interroge avec anxiété le petit juif qui a fait la commission, et elle ne manque pas de demander: „Qu'a-t-elle dit? A-t-elle causé en jüdisch-deutsch?“ Tant il est vrai que cet idiome créait comme un lien maçonnique entre ceux qui le parlaient; mais il séparait aussi, comme par un fossé, juifs et chrétiens, juifs et Français. — Il fallait agir en conséquence. — Savez-vous quelle était l'infraction à la discipline considérée comme la plus grave à l'Ecole de Travail de Strasbourg? C'était de ne pas parler français. Toutes les rigueurs du règlement tombaient sur le petit malheureux surpris à s'exprimer dans le jargon de ses pères. Petit malheureux, oui vraiment: il était privé de son dîner le vendredi soir, seul soir où il y eût de la viande à table.

A l'école israélite de Colmar des moniteurs spéciaux surveillaient les enfants jusque dans les rues; eux-mêmes s'oubliaient parfois, et rappelant à l'ordre les récalcitrants ils s'écriaient: „*Hosch weder deitsch geredt?*“

Mais la véritable révolution n'était pas encore là; la véritable révolution fut ceci: introduire l'enseignement profane à côté de l'enseignement sacré, et lui donner la première place.

Le grand philosophe Mendelssohn a raconté qu'il faillit un jour être assommé par ses propres coreligionnaires, parce qu'on le surprit en train d'étudier dans sa jeunesse un autre livre que le Talmud!

L'Alsace juive en était là. Il y avait bien eu jusqu'alors des écoles, et des maîtres fort savants. Mais qu'est-ce qu'on apprenait? Lisez les *Souvenirs de jeunesse* d'Alexandre Weill: le matin, de l'hébreu; l'après-midi, de l'hébreu; le soir, de l'hébreu. Le soir, en hiver, souvent jusqu'à minuit! — Chaque enfant apportait deux morceaux de bois pour entretenir le feu! <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Quelques familles plus aisées hébergeaient de pauvres talmudistes, venus d'Allemagne ou de Pologne. Ils donnaient l'enseignement — à domicile — aux garçons et aux filles, enseignement borné à l'étude de la Bible et du Talmud. C'était une excellente éducation pour une jeune fille de savoir un peu de *Chomisch*.

Ce fut une chose nouvelle de voir des écoliers juifs apprendre ce qu'apprenaient des chrétiens, lire ce que lisaient des chrétiens. Les Juifs ne pouvaient plus être ce qu'ils étaient, ne devaient plus être ce qu'ils étaient, par cela seul que les enfants allaient dire, a, b, c, au lieu de aleph, beth, ghimel.

La *Strassburger Israelitische Wochenschrift* publie en ce moment un joli roman d'Alexandre Weill : *Couronne*. Ce roman vous donne le portrait de cette Alsace juive en train de se transformer. Couronne est une aimable jeune fille alsacienne, qui prend des leçons de français, qui lit *Paul et Virginie*. La mère de Couronne tombe presque à la renverse en surprenant sa fille qui pleure la mort de Virginie. Pleurer pour un roman ! Voilà qui n'entre pas dans l'esprit de cette brave femme, qui réserve ses larmes pour le 9 d'Ab, jour anniversaire de la destruction du Temple de Jérusalem. Eh bien ! dans ce petit incident, Alexandre Weill nous montre deux générations différentes, deux judaïsmes différents, celui qui a été à l'école, celui qui n'a pas été à l'école.

Et l'on y viendra à l'école, bon gré mal gré, mais on y viendra. Et quel beau zèle, quels généreux efforts, quelle ardeur infatigable ! De 1820 à 1850 ce sera comme une fièvre d'activité. De 1820 à 1850 les Juifs d'Alsace feront plus de progrès que pendant des siècles.

Dans le Bas-Rhin surtout, l'activité est extraordinaire. Les membres du Consistoire font des tournées périodiques, s'informent des besoins des communautés, demandent ce qu'on a fait pour les écoles, surveillent les administrateurs. Ceux-ci se réunissent non pas tous les mois, mais toutes les semaines, tous les jours. Ils vont tous les jours à l'école voir si les enfants sont là ; ils vont les chercher s'ils ne sont pas venus.

Il faut lire le rapport si remarquable présenté en 1843 au Consistoire de Strasbourg par le grand-rabbin Aron. Il a visité trente communautés, interrogé les maîtres, les enfants, les administrateurs. — Il rend compte de ce qu'il a vu dans chaque école, signale les lacunes, dit le bien, dit le mal, et courageusement. Il propose de ne plus nommer un seul Parness ou membre de commission administrative qui ne verse pas une souscription pour les écoles. Un Parness a refusé de souscrire pour l'École

de Travail. — Il est révoqué. Par contre le nom de tout israélite qui fait un don à l'école restera affiché pendant trois mois.

C'est le même Grand-Rabbin qui demande la fermeture des écoles où les maîtres persistent à enseigner l'hébreu et sont incapables d'enseigner autre chose. Au besoin on s'adressera au préfet ou au recteur pour interdire l'enseignement à ces retardataires. Plus d'instituteur sans son brevet! Place aux jeunes gens sortis de l'école normale de Strasbourg! Il faut marcher! Il faut aller de l'avant!<sup>1</sup>

En avant! c'est le cri d'un journal israélite fondé en 1836 à Strasbourg, écrit en français et en allemand, et dont le nom seul est une indication: *La Régénération*, recueil mensuel destiné à améliorer la situation religieuse et morale des Israélites. — Un autre journal, fondé quelques années plus tard à Strasbourg aussi: *La Vérité pure*, est distribué gratuitement par son directeur. La presse, comme l'école, va jouer son rôle, la presse israélite alsacienne qui aura pour mission d'éclairer, de moraliser, et qui multipliera les appels chaleureux: „Israélites de l'Alsace, reconnaissez vos obligations dans toute leur étendue. La patrie vous a adoptés comme ses enfants; montrez vous dignes de cet accueil, afin que vous ne soyez pas obligés de recevoir comme une faveur ce que vous pouvez demander comme un droit . . . . . Israélites de l'Alsace, le moment de la renaissance est venu . . . . . “<sup>2</sup>

Tout cela est d'une belle ardeur et mérite bien un souvenir.

Les plus orthodoxes seront entraînés dans le mouvement. C'est le grand-rabbin Klein de Colmar qui viendra dire que c'est

---

<sup>1</sup> Arrêtés et circulaires du Consistoire se multiplient. Recommandation expresse est faite aux rabbins de prêcher fréquemment sur la nécessité de soutenir l'école.

<sup>2</sup> *La Régénération* — première livraison — janvier 1836. Strasbourg, imprimerie G. L. Schuler, 5 rue des Grandes Arcades. Le directeur de la *Régénération* fonda plus tard à Paris ce journal si connu *l'Univers israélite* où je trouve tant de collaborateurs alsaciens. Et combien n'en relève-t-on pas dès le début (1840) dans les *Archives israélites*?

A noter encore en Alsace le *Lien d'Israël*. D'autres journaux seraient à rappeler. Un des plus intéressants est cette *Revue Orientale* publiée il y a près de 70 ans à Bruxelles par l'alsacien Goetschel David Baer, plus connu sous le nom de Carmoly (où les vieux colmariens retrouvent l'anagramme Colmary).

faire œuvre de piété que de donner pour les écoles. Voici ce qu'il écrit dans une Lettre pastorale : Que toute la circonscription du Haut-Rhin se considère comme une seule et même communauté ; qu'il s'y forme une caisse spécialement destinée à soutenir ou, s'il est nécessaire, à entretenir des écoles dans les localités privées de ressources, et que chacun contribue à cette œuvre de piété selon ses moyens. Une partie de la dîme qui se prélève sur les dots à l'occasion des mariages en faveur des pauvres, nous parlons de cette partie qui, distribuée ordinairement sans discernement et sans utilité, sert plutôt à entretenir le vice et l'oisiveté qu'à soutenir l'indigence, trouvera un emploi plus utile et plus fructueux et plus méritoire, s'il est versé dans cette caisse."

Le grand-rabbin Klein avait raison ! Combien il valait mieux employer pour les écoles cet argent destiné à recueillir ceux qu'on appelait des *Einleger* dont on favorisait la paresse ! Un enfant de plus à l'école, c'était un malheureux de moins dans la *Schlauffstadt*.

Mesdames, Messieurs, il y a deux ans on célébrait en France le vingt-cinquième anniversaire de la loi sur l'instruction gratuite et obligatoire. Cette loi fut votée en 1880. Mais en 1867 déjà l'Alsace réclamait cette loi. En 1867 la Société industrielle de Mulhouse envoyait une pétition au Sénat pour demander l'instruction gratuite et obligatoire. C'est un document glorieux pour l'Alsace. — En voici un autre : Société de Bienfaisance Israélite de Colmar, 1861, article 18 : „Les enfants des immatriculés sont tenus de fréquenter l'école primaire sous peine pour les parents d'être rayés de la liste des nécessiteux.“ — N'était-ce pas là proclamer l'instruction obligatoire ?

Je parle de Colmar : Il y a quelques mois j'allais rendre visite à un ancien élève de l'école israélite de Colmar et il me montrait avec fierté un souvenir de cette école : la médaille d'or que lui avait donnée la Société des Jeunes gens israélites de Colmar ! Cette société a joué son rôle dans l'histoire des Juifs d'Alsace. Elle avait pris une bien belle devise : „Tout pour l'École ! Tout par l'École !“

J'ai là sous les yeux un compte-rendu financier de cette société, qui remonte à un demi-siècle. Je trouve comme dépenses,

tout d'abord une médaille d'or et une médaille d'argent données tous les ans aux deux meilleurs élèves de l'école israélite.

Puis :

École normale de Colmar, prix de pension d'un élève 54,20 fr.

Trousseau à un élève de l'École de Travail de Mulhouse et frais de voyage 78,80 fr.

Subvention à un élève du Conservatoire de musique à Paris 270 fr.

Fournitures de livres 100 fr.

Leçons particulières de musique à Colmar 56 fr.

Habillement d'élèves indigents 220 fr.

Le Maire de Colmar, M. de Peyerimhoff, président un jour la distribution des prix de l'école israélite et remettant les médailles aux jeunes lauréats, souhaitait qu'il y eût partout en Alsace des sociétés pareilles à la Société des Jeunes gens israélites, qui s'occupe avec tant de zèle de l'éducation de la jeunesse.

Si mes souvenirs sur cette société vous paraissent devoir être complétés, vous pourrez vous adresser utilement à son ancien secrétaire, à son ancien président M. Charles Lévy.

Je souhaite que longtemps, bien longtemps encore, M. Charles Lévy apporte dans les administrations, dont il fait partie aujourd'hui, le même zèle, le même dévouement éclairé que je lui ai connus il y a plus de trente ans. Je le souhaite pour lui, pour ses œuvres, et je n'oublie pas cette Société d'histoire des Israélites de l'Alsace qui est appelée à rendre les plus sérieux services au judaïsme.

Un des traits les plus caractéristiques, quand on parle de la transformation de l'Alsace juive, est le mouvement qui portera les Juifs à quitter les villages pour les villes !

Prenez le tableau de l'Alsace juive avant 1789. Il n'y a pas, pour ainsi dire, d'Israélites dans les villes. Strasbourg, qui va devenir une grande et belle communauté, n'a pas de Juifs. Quand on organisera les premiers consistoires, ce n'est pas Colmar qui sera le siège du consistoire du Haut-Rhin, c'est Wintzenheim, bien plus important comme population<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> „Avant la Révolution il y a en Alsace 5 grands-rabbins. Ils sont établis à Haguenau, Mutzig, Bouxwiller, Niedernai, Ribeauvillé“. (Notice sur l'état des Israélites en France, 1821.) — Dans la *Revue des Etudes Juives* (t. XL et XLI) M. Ginsburger a donné des renseignements intéressants sur un certain nombre de Rabbins d'Alsace.

J'entends dire qu'aujourd'hui le mouvement s'accroît et que les villages se dépeuplent au profit des villes. Ecoutez ce qu'écrivait en 1836 un journal alsacien : „Les enfants de la classe aisée fréquentent les collèges et les classes supérieures. Et ne remarque-t-on pas que, si les Israélites quittent le séjour des campagnes pour le séjour des villes, c'est uniquement parce qu'ils y trouvent plus de ressources pour élever leurs enfants au travail et pour vivre d'une manière honorable ?“

Vraiment ne devait-il pas sortir une Alsace toute nouvelle après tant d'efforts, et sous l'action des administrateurs et des maîtres !

Et de ceux-là il devait s'en trouver de premier ordre. Ah ! saluons-les avec reconnaissance, ces instituteurs d'autrefois, qui comprirent si bien leur mission ! Et pourquoi ne pas le dire ? L'Alsace a toujours tenu le premier rang pour ses écoles. En 1862 le nombre des conscrits ne sachant pas lire est de 50 à 70% dans le Finistère, les Landes ; 10% dans le Rhône ; 7% dans la Seine ; 6% dans le Haut-Rhin ; 4% dans le Bas-Rhin, et quelques années plus tard, 2%.

C'est que l'instituteur alsacien a une grande supériorité : il parle deux langues, il pense en deux langues ! — Et l'instituteur israélite alsacien en saura trois ! Il sait le français, il sait l'allemand, il sait l'hébreu. Il y eut parmi ces maîtres de véritables savants, mieux que cela, des apôtres qui, à ces petits vagabonds juifs habitués à courir les rues pour offrir aux passants des allumettes, des rubans, des épingles, communiquèrent l'étincelle, communiquèrent l'amour du travail et en firent des hommes et des citoyens. Plusieurs ne se contentaient pas d'instruire les enfants ; ils instruisaient les parents et les réunissaient le samedi dans l'après-midi pour leur faire des conférences religieuses ou morales. N'y a-t-il pas là comme un germe d'universités populaires ?

Quand on parle de la transformation de l'Alsace juive, il est deux œuvres qu'il faut rappeler, deux œuvres fécondes, qui n'ont pas peu contribué à arracher la vieille population au brocantage, au petit négoce ou à la mendicité. C'est, d'un côté, la *Société d'encouragement au travail en faveur des Israélites indigents du Bas-Rhin*, fondée en 1825 par Achille Ratisbonne ;

c'est, de l'autre, la *Société philanthropique du Haut-Rhin*, fondée quelques années plus tard par Léon Werth. De ces deux fondations allaient sortir deux écoles qui sont l'honneur, je ne dis pas de l'Alsace juive, mais de l'Alsace : *l'École de Travail de Strasbourg, l'École de Travail de Mulhouse*. -- En 1864, au Ministère du Commerce à Paris, se formait une commission pour étudier la question de l'enseignement professionnel ; elle cherchait des documents de toutes parts, et elle ne dédaignait pas de s'éclairer auprès de ces écoles juives de Strasbourg et de Mulhouse. Et le président de la commission, le général Morin, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire des Arts et métiers, écrivait aux administrateurs de l'École de Strasbourg : „Messieurs, j'ai reçu et lu avec beaucoup d'intérêt les renseignements que vous avez eu l'obligeance de me transmettre sur les résultats de l'école des arts et métiers de Strasbourg. Ces succès qui, sous une administration paternelle et prudente, se perpétuent d'année en année, prouvent que votre société d'encouragement au travail a trouvé et réalisé par elle-même une des meilleures solutions de la difficile question de l'apprentissage coordonné avec l'instruction nécessaire à de jeunes ouvriers. Je porterai tous les détails intéressants que j'ai puisés dans ces documents à la connaissance de la commission formée auprès du Ministère du Commerce et je ne doute pas qu'elle n'apprécie comme moi et la générosité des sentiments qui dirigent votre société et les heureux résultats qu'elle obtient.“

La même année, un homme dont on ne récusera pas la compétence, le fondateur de la Ligue de l'Enseignement, Jean Macé, déclarait que les écoles juives de Strasbourg et de Mulhouse avaient le mieux résolu en France la question de l'enseignement professionnel.

Et en 1867, lorsque s'ouvre l'Exposition universelle, je vois mentionnée, à côté des écoles nationales d'Angers et de Châlons, l'école israélite de Strasbourg ; et dans une notice sur les établissements du Haut-Rhin, destinée à la même Exposition, je trouve cette phrase sur l'école de Mulhouse :

„A coup sûr, une école aussi bien conçue n'a rien de confessionnel et présente des avantages si réels pour l'apprentissage, qu'il est à désirer de les voir imiter ailleurs, dans notre département, pour les enfants des diverses communautés chrétiennes!“

Détail curieux : un décret du gouvernement de Louis-Philippe règle le mode de nomination des Consistoires. Sont électeurs ceux qu'on appelle les notables. Sont notables ceux qui sont inscrits à titres divers sur les grandes listes électorales du pays. Une ordonnance spéciale y ajoute un certain nombre d'électeurs qui ont ce titre dont ils sont fiers : „Membre de la Société de l'Ecole de Travail“. C'était alors un titre d'honneur.

Ah ! je voudrais pouvoir les nommer tous, ces hommes de cœur à qui nous devons savoir gré non seulement de ce qu'ils ont fait, mais de ce qu'ils ont rêvé de faire en faveur de leurs coreligionnaires ! Ce ne sont pas deux écoles de travail, c'est une demi-douzaine qu'on voulait ouvrir en Alsace. Ce sont des écoles d'agriculture qu'on avait encore en vue ; les programmes en avaient déjà été discutés ; les souscriptions étaient demandées ; le budget même des dépenses était prévu dans ses détails avec toute la compétence de pédagogues et d'administrateurs rompus aux affaires. Ces idées généreuses seules font honneur à ceux qui les ont conçues. Je voudrais pouvoir m'y arrêter plus longtemps.

Je voudrais pouvoir, année par année, les parcourir avec vous, les comptes-rendus des Écoles de Travail de Strasbourg et de Mulhouse, qui ont rendu tant de services et aux noms desquelles sont à jamais liés les noms glorieux des Ratisbonne, des Werth et des Lantz — et de combien d'autres !

Il n'y a pas bien longtemps il me tombait sous la main ce petit livre qu'on donnait autrefois comme prix dans les écoles israélites et qui a été écrit par Isaac Lévy<sup>1</sup> : „*Isaïe ou le Travail*“.

Isaïe, pauvre orphelin abandonné, est recueilli par la communauté de Marmoutiers. On le met en pension chez une brave femme, nommée Malkele, qui aime l'enfant comme s'il était son

<sup>1</sup> Ancien grand-rabbin de Colmar, aujourd'hui à Bordeaux. — Le grand-rabbin Lévy a publié des travaux fort estimés. J'en dirai autant de son savant successeur Isidor Weil. Avant eux il y a lieu de rappeler le grand talmudiste Klein. Le grand-rabbinat de Colmar a presque toujours compté des hommes de valeur. Le prédécesseur de Klein, Séligmann Goudchaux, fut une des lumières du rabbinat. — M. Scheid, si versé dans les choses d'Alsace, me rappelle qu'un des prédécesseurs de Goudchaux, Hirsch Katzenellebogen, eut un ancêtre fameux, ce Saül Wahl, grand seigneur polonais, qui fut roi pendant 24 heures (le temps qui s'écoule entre la mort du souverain et la nomination de son successeur). Le grand-rabbin Isidor est de cette famille.

fil. Isaïe va à l'école : il y travaille bien. A 13 ans le rabbin et l'instituteur décident de l'envoyer à l'Ecole de Travail de Strasbourg, malgré les pleurs et les supplications de Malkele et même ses récriminations.

„Est-ce qu'autrefois on pensait à donner un état aux jeunes gens ? Quand un garçon était *bar-Mizwah*, on lui mettait un ballot sur le dos et il allait faire le commerce . . . . Ah ! si j'étais ta mère“. — Vous avez tort de parler ainsi, répondit Isaïe. Le rabbin comprend mieux les choses que nous — et ce qu'il fait, il le fait pour mon bien. Je ne peux donc que suivre ses conseils.“ — Isaïe entre donc à l'Ecole de Travail de Strasbourg et devient serrurier. En sortant de l'école, il travaille chez son patron, patron catholique, brave homme qui aime bien le petit Isaïe. Il l'engage à partir pour Paris et à s'y perfectionner. Voilà Isaïe à Paris ; puis il fait son service militaire ; on l'envoie en Algérie. Il se bat, est blessé, revient en Alsace avec la croix de la Légion d'Honneur. Il s'établit à Odratzheim, se marie, a des ouvriers sous ses ordres, devient conseiller municipal, puis adjoint au maire.

Cette histoire du petit Isaïe n'est-elle pas, à bien des égards, l'histoire de l'Alsace juive elle-même ? Combien en ai-je connu de petits Isaïe, qui par leur travail, par leur volonté, par leur persévérance, sont arrivés à gagner leur vie, à entretenir leur famille et ont su mériter l'estime de tous ! Le petit Isaïe ! mais je le trouve déjà sur la liste des notables commerçants de 1845.

Le petit Isaïe ! je le trouve parmi ces fabricants de toile, ces fabricants de drap, ces fabricants d'étoffes, ces marchands de bois, ces marchands de fer, ces marchands d'étoffes et autres qui, sous Louis-Philippe, paient la contribution électorale demandée par la loi, sont connus par leur honorabilité commerciale et appelés à ce double titre à prendre part aux affaires générales du pays !

Je parle de 1845 ! Mais en 1830 déjà le député du Haut-Rhin, André, faisait à la Chambre des députés cette déclaration : „On voit les juifs se livrer à diverses professions de tailleurs, forgerons, imprimeurs, graveurs, horlogers et à d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. On en remarque qui sont cultivateurs. Vous distinguez des professeurs de langues anciennes, de

mathématiques . . . des architectes, des peintres, des ingénieurs . . . Ainsi les Juifs embrassent aujourd'hui plus ou moins largement toutes les professions auxquelles ils étaient restés généralement étrangers avant 1789".

En 1830 également, Augustin Périer — qui connaissait particulièrement les Juifs d'Alsace — disait à la tribune : „L'armée, le barreau, les lettres, le commerce comptent des Juifs très distingués. Les écoles élémentaires se multiplient parmi eux“.

Augustin Périer avait raison de les rappeler, ces écoles d'où allaient sortir non pas seulement quelques brillantes individualités, mais toute une population dont le niveau intellectuel et moral s'élevait chaque jour. Voici un fait qui m'a vraiment touché ; je l'emprunte au *Lien d'Israël* de 1858 : „Ce qui a distingué cette année la distribution des pains azymes aux israélites pauvres de Mulhouse, c'est le refus de plusieurs familles, placées encore l'année dernière sur la liste des indigents, de participer désormais aux bienfaits de la communauté, pour la raison que leur position s'était améliorée par suite du travail de leurs enfants“.

— Voilà un beau progrès moral !

Nombre de gens ont été frappés non pas seulement des progrès faits par les Juifs d'Alsace, mais de la rapidité de ces progrès. J'en trouve l'aveu chez ceux mêmes qui avaient des préventions contre les Juifs. Tel l'auteur de ce livre publié en 1824 — notez la date — *Considérations sur l'état des Juifs dans la Société chrétienne et particulièrement en Alsace* : „Les hommes ne sont pas incorrigibles. En Alsace et à Strasbourg surtout ils ont déjà profité de l'instruction ; personne ne peut en disconvenir ; il faut donc répandre sur eux les bienfaits de l'instruction“.

Aujourd'hui nous trouvons tout naturel d'avoir de belles communautés, de belles synagogues, où le service se fait avec ordre et solennité, de belles écoles, des hôpitaux, des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, des administrateurs éclairés. — Nous profitons de l'expérience de nos prédécesseurs, et même de leurs fautes. — Alors tout était à créer ; il fallait tout faire à la fois. Dans le rapport dont j'ai parlé plus haut il est question des écoles primaires ; il est question des écoles de travail ; il est question de combattre la mendicité ; il est question d'introduire le chant dans la synagogue ; il est question

de mettre plus d'ordre et de dignité dans les convois funèbres; il est question de recueillir des fonds pour un hôpital. Tout était à faire à la fois. Par où commencer, et comment s'y prendre? On ne savait pas, on essayait, on échouait, on recommençait et l'on finissait par réussir!

Honneur donc à ces vaillants lutteurs d'autrefois!

Honneur à l'Alsace elle-même, qui a mieux fait que d'être le témoin de tant de glorieux efforts. Elle en a été le collaborateur. Catholiques, protestants apportent leur concours, paient de leur personne et de leur bourse, sont des conseillers, des guides, des bienfaiteurs!

Voici ce que disait Achille Ratisbonne dans son rapport de 1842 sur l'Ecole de Travail de Strasbourg: „C'est avec bonheur que nous citerons parmi nos nouveaux souscripteurs le respectable coadjuteur à l'évêché de Strasbourg, Mgr Raess, le vénérable baron de Gérando, notre digne député M. Magnier de Maisonneuve, MM. André, Nicolas et Isaac Kœchlin, dont les noms sont si populaires dans notre pays.“

„Le conseil général et le conseil municipal, sur la proposition de M. le Préfet et de M. le Maire, ont bien voulu nous allouer chacun à titre d'encouragement une somme de 1000 francs.“

J'ai sous les yeux la liste des souscriptions de 1836. Je trouve presque autant de noms catholiques et protestants que d'israélites: Bœersch, directeur de la *Revue d'Alsace*, Cottard, recteur de l'Académie, Caillot fils, agrégé de médecine, Dietsch, fabricant, Ehrmann, agent de change, Lauth, négociant, Guibert, propriétaire, Lacombe fils, notaire, Magin, directeur de l'Ecole normale, Willm, inspecteur d'Académie, le pasteur Mæder, le Dr Schutzenberger, le député Türckheim, le baron de Wangen, le percepteur Spitz. — Ah! que nous sommes loin du temps où Strasbourg fermait ses portes aux Israélites.

Ce que Ratisbonne disait en 1842 dans le Bas-Rhin, Werth le répétait la même année dans le Haut-Rhin: „La ligne de démarcation que les préjugés avaient tracée pour nous isoler s'effacera de plus en plus, grâce aux patriotiques efforts de nos chrétiens assez généreux pour nous aider dans l'accomplissement des devoirs que nous nous sommes imposés“.

Je conseille aux historiens qui voudraient écrire une histoire

de la tolérance, de lire les comptes-rendus des Ecoles de Travail de Strasbourg et de Mulhouse. Ils rappelleront le D<sup>r</sup> Salathé, qui donnait gratuitement ses soins aux petits apprentis juifs à Mulhouse ; ils rappelleront le tribut de regrets payé par un établissement juif à un bienfaiteur nommé Emile Dollfuss. Et combien d'autres souscripteurs des plus généreux, Jean Dollfuss, Engel-Dollfuss, Dollfuss-Mieg, Risler, Kœchlin, Kœchlin-Steinbach, Schlumberger-Steinbach, Weiss-Schlumberger, Tachard, Vaucher, Riss, Hartmann de Munster, Gros-Roman de Wesserling, Boigeol-Japy de Giromagny, Haeffely de Pfastadt!

Et ces Colmariens que vous avez sans doute connus, qui furent l'honneur du barreau alsacien, Yves, Simottel, Koch, Chauffour, tous avocats — et avocats de nobles causes! — Beaucoup de noms sont encore aujourd'hui sur la liste des souscripteurs. Mais il fallait commencer, et le Juif pouvait aller de l'avant, fort de tant de sympathies qu'il avait hâte de justifier! C'est le concours moral plus encore que financier qui importe ici. Et si je cite des noms, c'est pour montrer que ce concours est le concours du grand nombre et celui de la première heure.

Les progrès de l'instruction primaire en France datent du règne de Louis-Philippe. La loi Guizot crée les écoles communales. L'Alsace aura des écoles communales . . . et les Juifs auront des écoles communales, comme les catholiques et les protestants ; les conseils municipaux ne feront pas de distinction, et rien ne favorisera peut-être plus les progrès de l'Alsace juive que cette égalité devant les bienfaits de l'instruction, égalité reconnue et proclamée par l'administration non israélite!

Un aimable compatriote colmarien, M. Trombert, vient de publier de charmants souvenirs sur cette Alsace où catholiques, protestants, israélites fraternisent si bien ensemble. Il parle avec une égale sympathie de l'instituteur catholique Klein, de l'instituteur protestant Amstoutz, de l'instituteur israélite Joseph Bloch, et il déclare que „les trois pédagogues jouissaient d'une égale considération“. — A cette occasion je rappellerai que lorsque l'école israélite de Colmar devint communale, le Conseil municipal inséra dans son arrêté les considérants les plus flatteurs sur l'excellence de l'enseignement donné dans cet

établissement, et je le rappelle non seulement pour le maître, mais pour l'auditoire qui me fait l'honneur de m'écouter.

On a toujours tort de faire des prophéties, surtout quand on veut toujours voir le mal au lieu du bien. En 1789, un député, ennemi des Juifs, prédisait deux choses : d'abord que les Juifs d'Alsace resteraient tels qu'ils sont, ensuite que l'Alsace non israélite se lèverait indignée à la nouvelle de l'émancipation. Si ce prophète était revenu un demi-siècle plus tard, voici ce qu'il aurait vu dans plusieurs villages du Haut- et du Bas-Rhin : Là où la communauté n'avait pas encore ouvert d'écoles, les petits juifs allaient à l'école catholique. Ils n'y venaient pas le samedi ; et ce jour était réservé à l'enseignement du catéchisme donné par le curé. Les Juifs ne pouvaient pas dire qu'on leur mettait des bâtons dans les roues.

Le chrétien leur manifeste ses sympathies même dans les petites choses. Il y a un demi-siècle à peu près, les grandes fêtes du mois de septembre tombèrent le dimanche soir. Par ordonnance spéciale, le marché aux poissons est ouvert le dimanche à Strasbourg, et de dix lieues à la ronde, les enfants de Moïse accourent pour faire leurs provisions. C'est un petit fait ; mais les petits faits prouvent souvent l'état d'esprit d'un pays. — Et cet état d'esprit n'a pas changé. N'ai-je pas lu l'autre jour, dans le journal de M. le Rabbin Ginsburger, que les pompiers d'Ingwiller donnaient un banquet, et qu'on fit une cuisine spéciale pour que les Israélites pussent y prendre part ?

Jamais l'Alsace n'a consacré plus solennellement les principes de 89 que le jour où elle a appelé les Juifs dans ses conseils municipaux. Ceci fait honneur et aux Juifs qui surent mériter cette éclatante confiance et aux chrétiens qui surent la donner.

J'ai parlé du décret de 1844 qui instituait des notables. Etaient notables de droit les conseillers municipaux, et dès cette époque, je relève sur cette liste de notables pour l'Alsace juive trente-huit conseillers municipaux, un maire, un adjoint au maire.

Voici qui est encore mieux : l'Alsace ouvre à ses Juifs la porte de la Chambre des Députés. En 1848 Ennery est nommé dans le Bas-Rhin Représentant du peuple par plus de 40 000

voix! — En 1842 il se passe à Wissembourg une scène curieuse : on nomme un député ; les électeurs massés devant la mairie attendent avec impatience le résultat du vote. Il est convenu que, si le député libéral est nommé, on met un drapeau à la fenêtre de la mairie. Et tout à coup le drapeau apparaît, et la foule éclate en applaudissements, et de bouche en bouche vole le nom du nouveau député, le colonel Cerf Beer. Cet officier juif était particulièrement apprécié par un homme qui fut une des gloires militaires du premier Empire, le général comte Schramm, pair de France. Schramm souhaitait de tout cœur l'élection de Cerf Beer et il lui adressait une admirable lettre qui finit ainsi : „Répétez bien haut, mon ami, criez-le, publiez-le au besoin, que rien ne me sera plus doux, plus consolant que de vous savoir associé de fait, comme vous l'êtes de cœur, à tout ce que nous pourrons faire pour la prospérité de notre arrondissement.

Mes vœux vous suivent. Pour l'avenir comme pour le passé

Votre ami

Le lieutenant-général comte Schramm,  
Pair de France.“

Non seulement les Juifs trouvent le concours le plus actif auprès de leurs compatriotes en Alsace même ; mais ceux-ci les aideront à faire respecter leurs droits ou à les conquérir ailleurs. Il y a un demi-siècle environ, il y eut des pourparlers, des négociations entre la France et la Suisse, qui n'admettait pas les Juifs étrangers au même titre que les autres nationaux. Les Juifs d'Alsace surtout étaient atteints par ces dispositions restrictives. Un des plus ardents à prendre leur défense fut l'administrateur Zickel-Koechlin. Il adressa notamment au ministre des affaires étrangères à Paris un mémoire chaleureux et convaincant, dont les résultats furent décisifs. Saluons ce nom avec reconnaissance !

Toutes ces choses n'allèrent pas sans heurt ni sans difficulté. Il y eut, comme on dit, du tirage. — Et qui peut se vanter de faire disparaître en vingt-quatre heures des préjugés séculaires ? En 1848 il y eut encore des troubles en Alsace ; on voulut piller les Juifs à Hégenheim ; on commença de piller à Dürmenach. Mais le bon sens et l'humanité ne perdent jamais

leurs droits en Alsace. Un brave et vieux coreligionnaire, qui habitait alors Hégenheim, m'a parlé cent fois avec émotion et reconnaissance de cet excellent maire Girard, qui rassura les Israélites et, avec l'aide de quelques pompiers et de quelques gardes nationaux, rétablit l'ordre. A Dürmenach nombre de Juifs portèrent ce qu'ils avaient de plus précieux au curé, qui rendit fidèlement les dépôts quand tout danger de pillage eut disparu.

Je dis qu'il y eut du tirage. Mais croit-on que tout marcha sur des roulettes chez les Juifs eux-mêmes? Il y eut des résistances parfois vives. Plus d'un criait au scandale, à l'impiété, parce qu'on faisait autre chose à l'école que de l'hébreu. Ah! c'est tout un monde qui a disparu, emportant avec lui, et je ne le regrette pas, des superstitions, des idées étroites, une piété outrée, qui s'indignait pour un parapluie ou un mouchoir portés le samedi. Mais il a encore emporté — il faut le dire — des cérémonies toutes gracieuses, des réjouissances de famille aimables, qui rompaient la monotonie de l'existence. Henri Heine a parlé de ce pauvre Juif du vieux temps, qui, le vendredi soir, oublie les misères de la vie et qui n'aurait pas donné son morceau de poisson contre la fortune des Rothschild! Le vendredi soir, c'était comme la baguette magique qui dorait l'existence pour quelques heures!

Mesdames, Messieurs, ce serait méconnaître l'Alsace juive que de borner son rôle à l'Alsace. Elle a rayonné au dehors, elle a donné au judaïsme français ses instituteurs, ses rabbins, ses administrateurs. C'est toute une conférence qu'il me faudrait pour les rappeler, ces pédagogues alsaciens, dont Paris et d'autres communautés réclament le concours.<sup>1</sup>

C'est toute une conférence qu'il me faudrait pour le rabbinat d'Alsace, qui a produit tant d'hommes de valeur. Il m'en faudrait une toute entière rien que pour cet enfant de Mommenheim, le grand-rabbin de France Zadoc Kahn, dont la mort fut pleurée en France, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Russie,

---

<sup>1</sup> Dans son beau livre *Paris bienfaisant*, Maxime Du Camp, membre de l'Académie française, qui a étudié les institutions philanthropiques juives, rappelle que les établissements scolaires mettent de préférence à leur tête des Alsaciens.

dans toute la Palestine et en Amérique et jusqu'en Australie. Zadoc Kahn<sup>1</sup> succédait lui-même comme grand-rabbin de France à un enfant d'Ingwiller, le grand-rabbin Isidor, qui fit abolir ce qu'on appelle le serment *more judaico* et qui devant la Cour de Cassation, où il y eut des plaidoiries célèbres, fit triompher sa cause et celle du judaïsme tout entier. Isidor succédait lui-même à un enfant de Lauterbourg, le grand-rabbin Ulmann, qui convoqua à Paris un synode de grands-rabbins pour étudier les réformes à introduire dans le culte et dans l'enseignement religieux en France. Ce synode fut un vrai rendez-vous d'Alsaciens.

Et que dire des administrateurs ? Je n'en finirais pas si je voulais rappeler la part de l'Alsace juive dans l'organisation de bon nombre de communautés de France et surtout de Paris. Il n'y a peut-être pas une œuvre philanthropique ou scolaire où vous ne trouviez des noms alsaciens. A l'École de Travail de Paris — et dans les difficultés des débuts — ce fut jadis un argument décisif de dire : „Cela se fait à Strasbourg, cela se fait à Mulhouse.“ Supprimez le rôle de l'Alsace juive, et la France israélite — qui a pris un si bel essor — est arrêtée dans son développement, amoindrie dans sa population, diminuée dans son prestige.

Et ce que je dis de la France israélite, je peux le dire de l'Algérie<sup>2</sup>. Dans ces naissantes communautés africaines, les Alsaciens apportent leur expérience, cette expérience qu'ils ont acquise dans ces communautés du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, si solidement organisées et où la vie juive est si active.

---

<sup>1</sup> Zadoc Kahn eut comme successeur au grand-rabbinat de Paris l'Alsacien Dreyfuss, déjà connu comme pasteur de cette belle communauté de Bruxelles. — A l'enterrement de Zadoc Kahn l'Alsacien Isaac Lévy parle au nom du rabbinat français ; l'Alsacien Emmanuel Weill au nom du rabbinat parisien ; et au nom du séminaire israélite l'Alsacien Lehmann, à qui incombe la mission de former le jeune rabbinat d'aujourd'hui. Le séminaire israélite fut jadis l'École centrale rabbinique de Metz. De 1830 à 1850, cette école reçoit 109 élèves, dont 74 alsaciens (45 du Bas-Rhin, 29 du Haut-Rhin). Le chiffre nous semble intéressant à rappeler.

Les travaux littéraires dus au rabbinat alsacien mériteraient une étude spéciale.

<sup>2</sup> En 1867-1868 deux instituteurs adjoints de l'école d'Oran sont en congé de convalescence. On les remplace par des non-israélites et on fait observer qu'on ne peut pour quelques mois seulement faire venir des instituteurs de l'Alsace.

La Suisse, la Belgique fourniraient également bien des souvenirs glorieux. L'Alsace juive, après s'être éclairée, a été comme une lumière qui a éclairé les autres.

Tout récemment, un homme particulièrement compétent en la matière,<sup>1</sup> vous faisait ici même une conférence sur *l'Alliance Israélite*. Là encore l'Alsace juive a joué un rôle principal, n'eussé-je à citer que Charles Netter, de Strasbourg, qui le premier eut l'idée de cette grande œuvre de civilisation et d'humanité. Il rêva de faire des Juifs d'Orient des agriculteurs, et quittant son pays, sa famille, ses amis, il demeura pendant des années à Jaffa pour y fonder cette belle école agricole qui est l'honneur de l'Alliance et du Judaïsme. C'est encore Charles Netter qui fut envoyé au Congrès de Berlin pour plaider la cause des Juifs de Roumanie. „Le nom de Netter, disait Crémieux, ne s'effacera plus“.<sup>2</sup> De Netter, je ne puis séparer son inséparable ami et compatriote, Michel Erlanger, ce commerçant si compétent dans les choses philanthropiques et scolaires, qui savait l'hébreu et l'arabe, qui dans ses voyages en Orient, conversait avec les indigènes dans leur propre langue, et qui rendit tant de services à l'Alliance israélite. Bien d'autres Alsaciens ont été ou sont encore au Comité Central. Dans la République Argentine, où l'Alliance a fondé des colonies agricoles s'élève un village florissant auquel les colons reconnaissants ont donné ce nom connu : Zadoc Kahn.

Mais qu'aurait fait l'Alliance au début si, en ouvrant ses premières écoles, elle n'avait eu sous la main des Alsaciens ? „Ouvrir des écoles en Europe, disait le rapporteur, est une chose qui ne laisse pas d'être malaisée. Mais que sera-ce dans ces contrées lointaines, fermées jusqu'ici à toute civilisation ?“ Il fallait des hommes fermes et expérimentés, pour lutter contre les préjugés sans inquiéter inutilement les consciences ; il fallait des hommes de cœur ; il fallait des polyglottes. L'instituteur israélite alsacien était le vieux routier tout prêt pour cette belle et glorieuse besogne. On la lui confia. — On la confia

<sup>1</sup> M. Jacques Bigart.

<sup>2</sup> Le nom de Netter est continué à l'Alliance par son neveu Arnold Netter, vice-président du comité central, membre de l'Académie de médecine, un de nos plus distingués bactériologues. Rappelons deux Colmariens qui sont en ce moment au Comité Central, Eugène Sée et Emile Dreyfus. Ce dernier a pris une part considérable jadis dans l'œuvre entreprise par la Société des jeunes gens israélites de Colmar.

encore à des rabbins alsaciens. — C'est une direction alsacienne que je trouve longtemps à l'école normale préparatoire orientale des garçons ouverte à Paris. Et quand l'Alliance songe à créer des écoles de filles, elle fait venir de jeunes orientales qu'elle forme au métier d'institutrices, et elle les met dans cette école normale de filles qui s'appelle l'Ecole Bischoffsheim et où préside la pensée juive alsacienne.

Le distingué conférencier qui vous a parlé de l'Alliance en en est le secrétaire général, un Alsacien. Ses prédécesseurs<sup>1</sup> viennent d'Alsace; ses collaborateurs viennent d'Alsace<sup>2</sup>. Cette immense correspondance envoyée de tous les points du globe a toujours été entre des mains alsaciennes.

Chose intéressante à rappeler ! La première œuvre de l'Alliance Israélite, en 1860, a été de recueillir des souscriptions, non pas pour les Juifs, mais pour les Chrétiens de Syrie qu'on opprimait. Ce fut même un spectacle des plus curieux que la croisade du XIX<sup>e</sup> siècle contre le fanatisme musulman et en faveur des adorateurs du Christ, devancée par l'appel de deux Juifs : Crémieux en France et Moses Montefiore en Angleterre.

Tous les journaux de Paris et d'Angleterre ont publié l'appel de Crémieux et de Montefiore ! Il en est qui ont publié aussi la belle lettre du grand-rabbin Klein en faveur des opprimés, et c'est au sujet de cette lettre d'un rabbin d'Alsace que le *Siecle* disait : „Il faut le dire parce que cela est vrai, voilà le véritable langage évangélique, voilà la vraie charité.“

Et Klein n'était pas seul à tenir son langage. De son côté Léon Werth écrivait : „C'est surtout à nous Israélites alsaciens qu'il appartient de répondre . . . C'est à nous affranchis d'hier qu'il appartient de saisir cette occasion solennelle . . . . “ Et le Consistoire du Bas-Rhin écrivait : „Un grand devoir nous est imposé. Espérons que les Israélites de notre circonscription sauront le comprendre !“

Ah ! ce fut un beau mouvement d'humanité et de solidarité !

<sup>1</sup> Donnons un souvenir à Isidor Loeb, qui a publié des mémoires remarquables sur la situation des Juifs d'Orient. Il fut l'âme de la Société des Etudes juives; son apport littéraire y est considérable. La Revue des Etudes juives compte nombre de collaborateurs alsaciens.

<sup>2</sup> Rappelons le jeune savant Moïse Bloch, dont la mort si prématurée fut un deuil pour la science juive.

Et ce mouvement se produira partout où les hommes jouissent de tous leurs droits, car alors ils connaissent tous leurs devoirs et les pratiquent. Tant il est vrai de dire que le bien engendre le bien — et dans toutes les circonstances !

En veut-on un autre exemple ? Lorsque Jean Macé lance ses bibliothèques populaires qui se sont tellement multipliées depuis, où trouve-t-il l'accueil le plus empressé ? En Alsace. Chose curieuse, la première liste des souscripteurs de la Ligue de l'Enseignement compte pour la France entière 4792 noms. Il y en a 401 dans le Haut-Rhin seul, et près de 100 Juifs !

Et à cette occasion, le grand-rabbin du Consistoire Central — un Alsacien — envoyait en Alsace la circulaire suivante : „Vous avez sans doute connaissance de la fondation dans le Haut-Rhin d'une société pour la création de bibliothèques dans toutes les communes du département. L'utilité de cette œuvre est trop évidente pour qu'il soit nécessaire de la démontrer. Nous Israélites surtout nous avons tant à gagner aux progrès de la civilisation, que notre accueil sympathique ne saurait manquer à une fondation qui a pour but d'éclairer et de moraliser les masses . . . . Je vous prie Monsieur le Rabbin, d'user de votre influence en faveur des bibliothèques . . . .“ Et le *Courrier du Bas-Rhin*, et le *Glaneur du Haut-Rhin*, et le journal de *Sainte Marie-aux-Mines* et *l'Alsacien*, et le *Messager rural*, et *l'Echo des Vosges* publiaient avec force éloges cet appel, véritable croisade contre l'ignorance, où l'on trouve au premier rang, et au profit de l'humanité, cette Alsace juive jadis si arriérée.

J'ai parlé plus haut du concours moral et matériel que les Juifs avaient reçu des chrétiens d'Alsace. Faut-il montrer longuement s'il y a eu réciprocité ? Je ne rappellerai qu'un seul fait : En 1855 le *Courrier du Bas-Rhin*, pour édifier ses lecteurs, citait tout entier le testament d'un Juif d'Alsace.

Louis Ratisbonne, président du Consistoire de Strasbourg, ancien adjoint au maire, léguaux aux pauvres de la ville 9000 francs, dont 3000 francs devaient être distribués par les soins du grand-rabbin, 3000 francs par l'évêque, 3000 francs par le président du Directoire protestant. Puis venaient les sommes laissées à l'hôpital israélite, aux écoles primaires israélites, à

l'École de travail israélite, à la Société des Dames israélites, à l'hospice des Enfants Trouvés, à l'institut des Sourds-Muets, à la Société des Crèches, à l'institution des jeunes servantes catholiques, à l'institution des jeunes servantes protestantes, à la Société Saint Vincent-de-Paul, à la Société de Saint Joseph pour les ouvriers, à la Société pour le placement des orphelins et enfants abandonnés, à l'œuvre des Dames de la Providence pour le placement des orphelines, aux écoles primaires non israélites — etc. . . . N'est-ce pas le pendant du fameux testament de M<sup>me</sup> Boucicaut, dont tout le monde a admiré l'esprit si libéral ?

Rien ne fait mieux connaître les mœurs d'un pays, son caractère, que les romans. Veut-on connaître l'Alsace ? Il faut lire „Erckmann-Chatrian“ !<sup>1</sup> C'est là que vous la trouvez cette population alsacienne, population de braves gens et de nobles cœurs. Et c'est par là que plaisent ces ouvrages. On se sent meilleur après les avoir lus.

Qui ne connaît *l'Ami Fritz*, Fritz Kobus, le bon vivant, qui aime les bons amis et le bon vin et sa liberté ? Il a juré et il a parié qu'il ne prendrait jamais femme. — Et voilà qu'il aime la gentille petite Suzel ! Et son désespoir est aussi grand que son amour. Il n'ose confier son secret à personne . . . A personne ? . . . Si, au vieil ami de son père, à son vieil ami aussi, le rabbin David Sichel ! — Et le rabbin David fait la demande en mariage, et le rabbin David signe au contrat, et le rabbin David ouvre le bal avec la mariée. — La scène du contrat est jolie : Comme le tabellion Müntz venait d'inscrire les biens de Kobus et que Suzel, elle, n'avait rien à mettre en ménage que les charmes de la jeunesse, le vieux rabbin David, se penchant derrière le notaire, dit : „Mettez que David Sichel donne à Suzel en dot les trois arpents de vigne du Sonnenberg, lesquels produisent le meilleur vin du pays. Mettez cela, Müntz.“ Fritz s'étant redressé tout surpris, car les trois arpents lui appartenaient, le vieux rabbin, levant le doigt, dit en souriant : „Rappelle-toi, Kobus, rappelle-toi notre discussion sur le mariage,

---

<sup>1</sup> L'Alsace juive a eu ses Kompert qui en ont dépeint les mœurs. On n'a qu'à lire les jolies nouvelles d'Alexandre Weill, Daniel Stauben, Cahun, Schornstein.

il y a trois mois, dans cette chambre." Alors Fritz se rappela leur pari: „C'est vrai, dit-il en rougissant, ces trois arpents de vigne sont à David; il me les a gagnés; mais puisqu'il les donne à Suzel, je les accepte pour elle. Seulement ajoutez qu'il s'en réserve la jouissance; je veux qu'il puisse en boire le vin jusqu'à l'âge avancé de son grand-père Mathusalem; c'est indispensable à mon bonheur." — N'est-ce pas une chose bien intéressante qu'un romancier prenne des personnages alsaciens, quand il veut montrer qu'on peut s'aimer et s'estimer sans distinction de culte? Les faits sont d'accord avec les romans.

Mais comme ils avaient raison, ces hommes de 89, qui se portaient si hautement les garants des Juifs devant la postérité et qui disaient: „Vous acquerrez de nouveaux sujets utiles par leur activité, leur intelligence, leurs trésors . . . "

Faut-il maintenant citer des noms et vous montrer l'Alsace juive dans les corps savants et les hauts fonctionnaires? Faut-il la montrer dans les annuaires de l'instruction publique ou de l'armée? Faut-il la montrer dans les annuaires du commerce et de l'industrie, en Alsace, en France, en Europe, hors d'Europe? Faut-il la chercher encore dans les Expositions universelles, où elle compte tant de lauréats, non seulement dans la métallurgie ou la draperie ou l'agriculture, mais encore dans ces classes si belles et si importantes, l'assistance publique et l'économie sociale? — J'aime mieux prendre une seule et même famille, montrer ce qu'une famille alsacienne tout entière est devenue par l'émancipation. — Ce sera comme un arbre planté en une terre fertile, à qui arrivent librement l'air et l'eau et qui pousse de fortes branches dans toutes les directions!—

Prenez cette vieille famille alsacienne qui, la première et la seule en 1775, fut autorisée à demeurer dans Strasbourg, la famille Cerf Beer! Le chef de cette famille, fournisseur des armées sous Louis XV et Louis XVI, avait laissé voir par ses hautes qualités tout ce qu'on pouvait espérer des Juifs et il avait su mériter l'estime des ministres et du roi: „Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre . . . voulant donner au dit Cerf Beer un témoignage particulier de la satisfaction que Nous avons des services qu'il a rendus et qu'il continue de

Nous rendre avec autant de zèle et d'intelligence que de désintéressement et de probité, accordons au dit Cerf Beer etc."<sup>1</sup>

C'est par égard pour ce même Cerf Beer que Louis XVI abolit cet impôt que payaient les Juifs d'Alsace, le Leibzoll!

Cerf Beer sera de ceux qui, en 1792, apporteront leurs bijoux à la Monnaie et les feront fondre pour en faire don à l'Etat, parce que l'argent manque dans les caisses publiques.

Cerf Beer laisse des fils et des gendres. Les journaux de la Révolution annoncent que Marx Beer, Baruch Beer et leurs beaux-frères Séligmann, Alexandre et Lévi Wolf „pénétrés du sentiment de la liberté et des droits dont ils allaient jouir“ prêtent le fameux serment: „Vivre libre ou mourir!“

Trois fils de Cerf Beer feront partie du Grand-Sanhédrin, que préside leur oncle Sintzheim. Par cela seul la famille Cerf Beer a bien mérité du Judaïsme. — Les femmes mêmes sont à nommer dans cette famille. Le discours prononcé en italien au Grand-Sanhédrin par le rabbin Segré fut traduit en français par Julie Cerf Beer, âgée de dix-sept ans. — J'ai déjà nommé le colonel Cerf Beer qui fut si longtemps Président du Consistoire Central. — Frédéric Cerf Beer fut consul de France à New-York et à la Nouvelle-Orléans. — Edouard Cerf Beer compta de brillants états de service dans l'intendance militaire et fut commandeur de la Légion d'Honneur. — Auguste Edouard Cerf Beer fut préfet, inspecteur général des prisons. — Alphonse Cerf Beer, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, fut homme de lettres, auteur dramatique.

Le vieux Cerf Beer avait épousé en seconde noces une Ratisbonne. Dans l'ouvrage: *Notes et documents sur la famille Cerf Beer* je trouve à la page 144: Tableau des membres des familles Cerf Beer-Ratisbonne décorés de la Légion d'Honneur: 17 chevaliers, 5 officiers, 4 commandeurs, 1 grand-officier.

La famille Cerf Beer est liée par le mariage à une famille des plus anciennes du Haut-Rhin, célèbre dans toute l'Alsace sous la Révolution par l'acte de courage et de piété filiale d'un de ses membres: Je parle de la famille Sée de Bergheim — et de la jeune Rose Sée, se laissant arrêter en 1793 pour sauver

<sup>1</sup> Lettres de naturalité accordée à Cerf Beer et à sa famille.

son père ; traînée, poignets liés, devant le tribunal révolutionnaire de Strasbourg, cette jeune fille de dix-huit ans confondit ses accusateurs et fut acquittée et acclamée par le Tribunal qui rendit l'arrêté suivant :

„Considérant qu'il importe que la piété filiale de la pétitionnaire à l'égard de son père et son dévouement généreux pour lui conserver sa liberté en s'offrant elle-même prisonnière soient connus du public comme un exemple digne d'éloges,

„Le tribunal ordonne que le présent jugement soit traduit dans les deux langues et envoyé à toutes les municipalités du département.

„Fait à Strasbourg le 7 nivôse de l'an II de la République française une et indivisible.“

Une Juive citée comme modèle ! Voilà qui fait honneur à toutes les femmes juives ! Voilà qui fait honneur à toutes les femmes !

Il y a trois ans je recevais une lettre de faire-part m'annonçant la mort du général de division Léopold Sée, grand-officier de la Légion d'Honneur, décoré des médailles de Crimée et d'Italie.

Sur la lettre de faire-part je trouve Léon Dreyfous-Sée, maire de Lourches ; Fernand Sée, lieutenant au Régiment étranger ; Raymond Sée, ancien élève de l'Ecole polytechnique, sous-directeur de l'Ouest-Lumière ; Charles Sée, capitaine en retraite ; Eugène Sée, ancien préfet, officier de la Légion d'Honneur ; Bickart Sée, avocat à la Cour de Cassation ; Henri Sée, professeur à la faculté de Rennes ; Adolphe Sée, avocat à la Cour d'appel, ancien président du Consistoire de Colmar ; Edgard Sée, avocat à la Cour d'appel ; le capitaine Bloch-Sée ; le capitaine Lippmann ; le capitaine Emile Wahl ; Edmond Sée, homme de lettres ; Armand Sée, ingénieur civil ; Marc Sée, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'Honneur ; Gustave Sée, Inspecteur général des forêts, officier de la Légion d'Honneur, Edmond Sée, ingénieur civil. Et il faudrait ajouter à la liste les médecins Lazare Sée, Arthur Sée ; l'érudit Julien Sée, conservateur de cette Bibliothèque de la ville de Paris qui rend tant de services à l'art et à l'industrie, et qui fut le bras droit de Jean Macé à la bibliothèque de la Ligue colmarienne de l'enseignement ; le commandant Achille Sée ; Salomon Sée, directeur de l'enregistrement ; Germain Sée, membre

de l'Académie de médecine, commandeur de la Légion d'Honneur, à qui l'on doit tant de travaux remarquables, qui le premier fit connaître en France tant d'excellentes choses, ergotine, antipyrine, salicylate de soude, bromure de potassium ; Camille Sée, ancien député, conseiller d'Etat, officier de la Légion d'Honneur, auteur de cette loi qui s'appelle la loi Camille Sée, loi qui a créé les lycées de filles en France, et qui a été si appréciée par les principaux pédagogues ou hommes d'Etat d'Angleterre, d'Italie, d'Autriche, sans oublier ceux d'Allemagne.<sup>1</sup>

Un homme qui a pu connaître personnellement, nombre de ceux que je nomme, un Alsacien, un Colmarien, l'archiviste Mossmann termine son histoire des Juifs de Colmar par ces mots : „Les esprits les plus chagrins doivent reconnaître aujourd'hui que la Révolution ne s'est pas trompée . . . Le succès démontre combien il est vrai de dire que quand il s'agit de résister à de vieux préjugés, de réparer des injustices séculaires, la loi ne risque rien de prendre les devants sur l'opinion et les mœurs.“

Ces belles paroles mériteraient d'être gravées en lettres d'or dans cette grande assemblée qui excite en ce moment la curiosité du monde entier : La Douma russe.

Elles rappellent deux grandes vérités : que la liberté vaut mieux que l'oppression, et que le Juif est un agent de civilisation et de prospérité, et un agent des plus puissants ! Le Docteur Hermann Ewerberk, dans son livre *l'Allemagne et les Allemands*, dit que nul écrivain n'a plus remué l'âme allemande que deux juifs, Heine et Boerne.

On a humilié le Juif, on l'a persécuté pendant des siècles, on l'a chassé en lui confisquant ses biens. Et il est parti, emportant avec lui ces trésors qu'on ne peut lui prendre, les trésors de l'intelligence et de la pensée. Et pour les faire fructifier il suffit du souffle de la liberté, comme à la plante d'un rayon de soleil. C'est ce qu'on verra avec les Juifs de Russie. C'est ce qu'on a vu avec les Juifs d'Alsace.

---

<sup>1</sup> A ces familles s'ajoutent par mariages les familles Masse, Lehmann, Lippmann, Wolf, Bloch, Dreyfus, Levylier, Lévi, où je trouve bien des noms de haute valeur.

Et les progrès se feront avec la même rapidité. Et cette rapidité s'explique par le caractère juif, où il y a de l'atavisme.

Ecoutez cette vieille histoire que raconte le Talmud: „Un jour des rabbins vinrent dans une ville où il n'y avait pas d'écoles. Ils demandèrent à voir les défenseurs de la ville; on les conduisit devant les soldats. Sur quoi ils répondirent que les gardiens de la cité n'étaient pas les soldats, mais les instituteurs, et que la ville étant sans écoles se trouvait par suite sans défense.“

Tout pour l'école! tout par l'école! ce fut toujours la devise du Judaïsme. L'Alsace juive ne l'a pas oublié.

Et c'est pourquoi le progrès n'est pas resté à la surface; il est allé jusqu'aux couches profondes de la population. Et c'est pourquoi l'Alsace juive a produit mieux que des fonctionnaires d'élite. Elle a produit une population honnête et travailleuse qui, sur cette terre d'Alsace, a accepté courageusement et loyalement la lutte pour la vie; une population, qui, sur cette terre d'Alsace, a élevé de nombreux enfants et leur a transmis les fortes vertus de la famille; une population, qui a concouru et concourt journellement à l'œuvre commune par son esprit d'initiative et son activité persévérante. — Et c'est à cette population aussi que s'adressent les vers du poète:

*Die Welt ist gross; zieh' hin und her!  
Du findest doch kein Elsass mehr!*

